



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION REGIONALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION
ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
HOTEL DES FINANCES
22, RUE BORDE
13285 MARSEILLE CEDEX 08

MARSEILLE, LE

10 MAI 2007

EN TOUTE FRANCHISE

1, rue François Boucher
13 700 MARIGNANE

Réf : / DD13 2007-1794/ Départ n° 2007-

3677

Affaire suivie par Chloé Poupard
Téléphone : 04.91.17.95.00
Télécopie : 04.91.25.96.89
Mél. : dd13@dgccrf.finances.gouv.fr

Madame la Présidente,

Par fax en date du 2/05/2007, vous m'avez sollicité afin de contrôler et sanctionner un vendeur au déballage de fleurs de 50m², basé sur le parking du centre commercial LECLERC de Marignane.

Ce vendeur ayant obtenu une autorisation par arrêté municipal, il ne se trouve pas, au regard de la loi, en infraction. Mes services n'ont, de ce fait, aucun motif pour agir.

S'agissant de l'arrêté municipal, il n'appartient pas à mes services de se prononcer sur sa légalité, seul le tribunal administratif étant compétent.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Départemental



Daniel BARRAS

La DGCCRF met en oeuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel. Au titre du chapitre V de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès et de rectification aux données à caractère personnel vous concernant.

Ce droit s'exerce auprès du service dont l'adresse figure en tête de ce document.